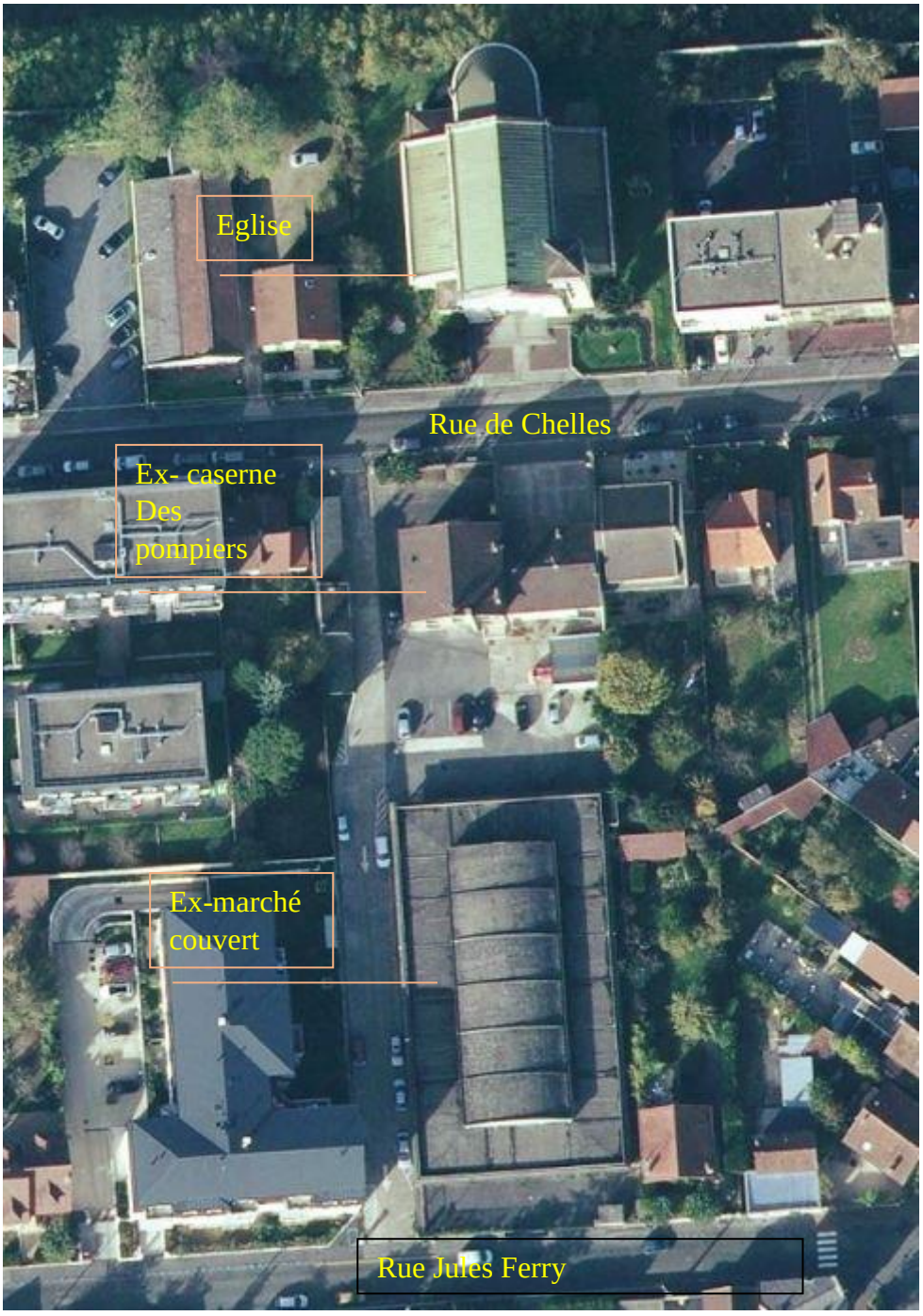
Ancien marché à Vaires, une nouvelle centralité ?

Fin 2014, la municipalité de Vaires lance son projet de réalisation d'une médiathèque et de l'école de musique à l'emplacement de la halle de l'ancien marché couvert.

A partir de la situation d'origine, telle qu'elle est encore actuellement, la Ville a présenté son plan. L'association Adequa a apporté ses observations mais alors que les circonstances ont amené à l'abandon du projet initial, Adequa a maintenu sa proposition, en l'aménageant.

Situation d'origine (et actuelle)



Place de l'ancien marché : situation initiale

Sur l'image précédente, on distingue entre les rues de Chelles et Jules Ferry, successivement la caserne des pompiers, des espaces de parking et la halle. L'allée qui longe l'ensemble s'est transformée en rue.
De l'autre côté de la rue de Chelles, dans le prolongement, se situe l'église.
A l'est, on trouve un îlot pavillonnaire et à l'ouest, des immeubles de bonne facture

Le projet de la municipalité

Le projet initial (image suivante) présenté par la municipalité portait sur une démolition de la halle, remplacée par l'immeuble de la médiathèque intégrant l'école de musique, et la réalisation d'une halle plus petite, occupant l'espace entre la médiathèque et la caserne des pompiers.



Les observations de l'association

Une vue globale situant le marché au sein de la ville, montrait qu'on pouvait l'intégrer dans un triangle représentatif d'un centre urbain (voir image suivante), avec à droite, un pôle économique (Supermarché et gares), en bas un pôle administratif (mairie et poste), à gauche, un pôle de loisirs et culture (la future médiathèque, en résonnance avec la CAL (Centre des Arts et Loisirs).

A partir de ces considérations, l'association Adequa s'est saisie du sujet, à partir d'une idée simple : retrouver la fonction de centralité et convivialité autrefois remplie par le marché, tout en veillant à une bonne intégration du nouvel équipement dans son environnement.

Les adhérents ont donc réfléchi à un possible aménagement en y ajoutant les hypothèses du moment sur le déplacement des effectifs et équipements des pompiers, ainsi que le projet de reporter sur la place de la Gare un marché en perte de vitesse dans sa halle.



Place de l’ancien marché : une pointe d’un triangle urbain central

Cela a abouti à une première approche, sur la base des informations disponibles en 2014, puis, à une deuxième, tenant compte de l’abandon du projet « médiathèque ». Les vues associées, aimablement réalisées par un architecte permettent de visualiser ces réflexions.

La proposition initiale de l’association, la version « 2014 »

Le parti pris a été de réaliser des hauteurs différentiées. Dans le sens nord/sud, l’inversion des emplacements de la halle et de la médiathèque évite un effet « muraille » et dans le sens ouest/est, la hauteur de la médiathèque est réduite pour assurer une transition entre immeubles et villas. Pour réduire la hauteur, le rez-de-chaussée est semi-enterré et abritera l’école de musique, atténuant ainsi une éventuelle gêne pour le voisinage.

Les bâtiments de la caserne des pompiers sont abattus pour laisser la place à une espace arboré et agrémenté d’aménités diverses à définir en consultation avec les citoyens, à destination des publics fréquentant la médiathèque ainsi qu’aux habitants en général qui viendraient trouver là un lieu de fraîcheur, de calme et de convivialité.

L’allée est maintenue, mais la fonction serait à soumettre à consultation.

Les deux vues ci-dessous invitent à imaginer la proposition.



Version 2014, perspective depuis rue Jules Ferry ouest



Version 2014, perspective depuis rue de Chelles ouest

La proposition adaptée de l'association, la version « 2020 »

La médiathèque a disparu et la halle est rendue à sa position centrale, encadrée de deux espaces verts aux fonctions distinctes : plus solennelle côté Jules Ferry, pour accéder à l'entrée principale de la halle, plus ludique au nord.



Version 2020, perspective depuis rue Jules Ferry ouest



Version 2020, perspective depuis rue de Chelles ouest

Perspectives

Participant à l'amélioration et à la concrétisation d'un centre-ville, la place, conçue dans l'esprit d'une Zone de calme, pourrait être le premier élément d'un Plan de protection du bruit dans l'environnement (PPBE) étendu à la ville.

-o-o-o-o-